Communiqué de presse
Le 23 novembre 2026

Comment assurer l'avenir de la création humaine à l'ère de l'IA : ouverture d'une grande consultation citoyenne

du 23 novembre 2026 au 17 janvier 2027



Dès aujourd'hui et jusqu'au 17 janvier 2027, à travers une consultation ouverte à tous, chaque citoyen peut proposer ses idées pour assurer l'avenir de la création humaine à l'ère de l'IA et voter sur celles des autres.

Portée par les organisations du livre, de la musique, de la presse, du cinéma, de l'audiovisuel, des arts visuels, de la création numérique et du spectacle vivant, cette consultation permettra de recueillir de nombreuses propositions émanant tant du grand public que des professionnels.

L'intelligence artificielle produit en quelques secondes des textes, des images, des musiques ou des vidéos. Si les outils qu'elle propose ouvrent des possibilités nouvelles, ils portent aussi des menaces sur le cycle de la création humaine. Pour apprendre, ils s'appuient sur des livres, des chansons, des films, des articles et bien d'autres œuvres créées par des femmes et des hommes et la plupart du temps, sans leur autorisation et sans rémunération.

En juin 2026, plus de la moitié des titres déposés chaque jour sur Deezer étaient entièrement générés par une IA. Selon une étude mondiale pour la confédération internationale des sociétés d'auteurs et compositeurs (CISAC), 24 % des revenus des créateurs de musique et 21 % de ceux de l'audiovisuel sont menacés d'ici 2028.

Au Royaume-Uni, 39 % des romanciers interrogés par l'université de Cambridge en 2025 disent que l'IA a déjà fait baisser leurs revenus. Selon une étude de 22 médias publics (2025), près d'une réponse d'IA sur trois sur l'actualité citait mal ses sources ou n'en citait aucune. En France, près de 4 personnes sur 10 consultent chaque mois des sites d'information générés par l'IA, soit 23 millions de personnes (Geste, Médiamétrie, Next , 2026).

Ces changements concernent chacun, que l'on lise, écoute, regarde ou crée. Comment reconnaître une œuvre humaine ? Comment se prémunir d'une société du faux et des hypertrucages ? Comment garantir le respect des droits d'auteur et des droits voisins ? Doit-on craindre à terme la disparition de toute création humaine ?

Cette consultation mise en œuvre par Make.org, plateforme indépendante, permettra de donner la parole à tous les citoyens, d'objectiver les attentes de la société et de nourrir la discussion auprès des pouvoirs publics.

Pour relayer la consultation, cliquez ici

Contacts presse :

APIG (Alliance de la Presse d'Information Générale) : Alexis Denous, responsable du pôle information et communication, a.denous@@alliancepresse.fr, 06 65 00 39 86

CFC (Centre Français d'exploitation du droit de Copie) : a.marienneau@cfccopies.com

CPE (Conseil permanent des écrivains) : presse@conseilpermanentdesecrivains.org

FFAP (Fédération Française des Agences de Presse) : cguerin@ffap.fr

PROCIREP (Société des Producteurs de Cinéma et de Télévision) : debora_abramowicz@procirep.fr – 01 53 83 91 93

SACD (Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques) : chloe.rayneau@sacd.fr - 06 85 12 29 59

Sacem (Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique)

LaScam (Société civile des auteurs multimedia) : presse@lascam.fr - 01 56 69 64 34

SNE (Syndicat National de l'Édition) : Hélène Conand, Directrice de la communication, hconand@sne.fr, 06 46 60 88 00

SNEP (Syndicat National de l'Édition Phonographique) : candice.delarichardiere@snepmusique.com

Sofia (Société française des intérêts des auteurs de l'écrit) : cgauthier@la-sofia.org - 01 44 07 06 44